

Yvonand, le 10 septembre 2025



Commune
YVONAND

PROCÈS-VERBAL DU BUREAU N° 34

Présidence : Mme Nicole Bachmann

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

prenant en compte les articles 37 à 48 du règlement du Conseil communal d'Yvonand de mai 2014 ;

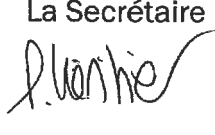
valide les commissionnaires suivants pour le préavis 2025/11 (Révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois) présidé par le premier membre du PS.

PS	1 ^{er} membre	Wenk Aline
	2 ^{ème} membre	Burnand Michel
	3 ^{ème} membre	Hochstrasser Sylvain
	suppléant	Kjelberg Ivar
PLR	1 ^{er} membre	Perrinjaquet Loris
	2 ^{ème} membre	Tschäni Hanspeter
	suppléant	Wernuss Charles
UDC	1 ^{er} membre	Zeiter Viktor
	2 ^{ème} membre	Gurtner Stéphane
	suppléant	Vermot Hubert

La Présidente

Nicole Bachmann



La Secrétaire

Pauline Héritier